

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

CARTE D'ALEA RETRAIT-GONFLEMENT DES SOLS

ARGILEUX

Par courrier du 7 février 2012 le Préfet du VAR vient de porter à la connaissance du maire de GONFARON la carte d'aléa retrait-gonflement des sols argileux.

Ce document comporte des renseignements permettant aux personnes désireuses de construire sur le territoire gonfaronnais de savoir la nature éventuelle du risque encouru et les modalités de s'en protéger.

Il est à la disposition du public au service urbanisme de la commune aux heures habituelles d'ouverture (sauf le samedi).

La carte d'aléa retrait-gonflement est disponible en ligne sur le site internet www.argiles.fr